

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL DU 10 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix novembre à dix-neuf heures, le Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie de Cires-lès-Mello, sous la présidence de Monsieur Alain GUÉRINET.

Étaient présents :

Alain GUÉRINET,
Président,

Caroline MARTIN,
Vice-Présidente,

Ingrid TUQUET, Josiane VANDRIESSCHE
Membres élus du conseil d'administration.

Amandine CARON, Pascale CHILTE, Jean-Claude DAUTOIS, Marie-Josée MARTIN,
François PETIT

Membres nommés du conseil d'administration.

Étaient absents : Fabien DELVALLET, Sandrine GRESSIER, Danielle KNEPPER

Secrétaire de séance : Caroline MARTIN

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-Verbal du conseil d'administration du lundi 08 septembre 2025
2. Délégations du Président et de la Vice-Présidente
3. Demande d'aide financière – frais d'obsèques
4. Demande de subvention au titre de l'année 2026 – UNAPEI 60
5. Signature du contrat d'accompagnement à la protection des données à caractère personnel avec l'ADICO
6. Attribution de cartes cadeaux pour le Noël du personnel 2025
7. Galette des rois 2026 : choix du prestataire en charge de l'animation musicale

1. Approbation du procès-verbal du 08 septembre 2025

Monsieur le président donne lecture du procès-verbal du 08 septembre 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. Délégations du Président et de la Vice-Présidente

Depuis la dernière réunion de conseil d'administration, Madame la vice-Présidente informe avoir délivré 4 bons alimentaire et distribué 3 colis alimentaire.

3. Demande d'aide financière

Les administrateurs du CCAS sont informés de la demande de Madame X domiciliée sur la commune pour l'obtention d'une aide financière pour le financement des frais d'obsèques suite au décès de son fils.

Les frais d'obsèques ont été financés grâce à un prêt de l'ex-compagnon de Madame X.
Le CCAS a sollicité le demandeur pour qu'elle contacte les différents partenaires pour le versement d'une aide (CAF, CPAM).

AJOURNÉ dans l'attente de la réponse de la CAF et de la CPAM

4. Demande de subvention au titre de l'année 2026 – UNAPEI 60

Par courrier en date du 10 octobre 2025, L'UNAPEI de l'Oise sollicite le CCAS afin qu'une subvention lui soit allouée dans le but de pérenniser ses actions de solidarité et d'entraide menées en faveur des personnes en situation de handicap mental.

REFUSÉ À L'UNANIMITÉ

5. Signature du contrat d'accompagnement à la protection des données à caractère personnel avec l'ADICO

Afin de respecter les obligations légales et réglementaire relatives à la protection des données à caractère personnel, notamment pour le centre de soins infirmiers, il est demandé aux membres du conseil d'Administration de valider le contrat d'accompagnement proposé par le Délégué à la Protection des Données (DPO) de l'ADICO.

Le coût de cet accompagnement s'élève à 419 € H.T par an pour un contrat d'une durée de 4 ans ainsi qu'une prestation initiale d'audit et de sensibilisation d'un montant de 342 € H.T.

REPORTÉ

6. Attribution de cartes cadeaux pour le Noël du personnel 2025

La commune a décidé d'offrir une carte cadeau d'un montant de 45 € pour les fêtes de Noël, aux agents titulaires et aux agents contractuels, à temps complet et à temps non complet au-delà de 17.5/35^{ème} et une carte d'un montant de 30 € pour les agents vacataires.

Il convient de faire bénéficier les personnels titulaires et stagiaires de la Fonction Publique Territoriale, contractuels de droit public et les vacataires, en activité du centre de soins infirmiers de cette action pour le Noël du personnel de l'année 2025 pour 9 agents dont 4 vacataires pour un montant total de 350 € TTC (frais inclus).

Ces cartes cadeaux seront distribuées aux agents à l'occasion de la soirée organisée pour le noël du personnel, contre émargement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Galette des rois 2026 : choix du prestataire en charge de l'animation musicale

La galette des rois est prévue le 18 janvier 2026. Des devis ont été sollicités auprès de 5 prestataires pour l'animation musicale de cet après-midi à destination des aînés.

Après présentation des différentes propositions, les membres du Conseil d'Administration valident le devis des Productions Vincent Laissy pour le spectacle « Marguerite et les circonstances » pour un montant total de 600 € TTC.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Questions diverses

La collecte nationale de la banque alimentaire est programmée le vendredi 28 novembre 2025 au magasin Vival de Cires-Lès-Mello. Il est proposé de décaler cette action au samedi 29 novembre 2025 et de prévoir la communication auprès de la population.

La prochaine réunion de conseil d'administration est fixée au **lundi 08 décembre 2025 à 19h00**.



